

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conforme au règlement (UE) 2020/878 Huile essentielle – Marron d'Inde

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit :

Nom de la substance : Anti araignées à base d'extrait de marron d'Inde

Code du produit : AAR

Groupe de produits : Préparation à base d'alcool

Nom botanique : *Aesculus hippocastanum*

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisations identifiées pertinentes : matière première pour l'industrie de la Cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Ceven'Arômes
100 Route du pont
30430 Saint Jean de Maruéjols et Avéjan
+33 (0)4 66 60 20 92
cevenaromes@yahoo.fr
www.cevenaromes.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : non classifiée.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage :

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification : La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par les fournisseurs des composants entrant dans la composition de la substance

Marquage selon les directives CEE : Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques. Le produit n'est pas identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales 2008/58/CE (30eme ATP) ; 2009/2/CE (31eme ATP) ; 2006/8/CE

2.3. Autres dangers :

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances :

Description	Numéro CAS Numéro CE	Conc. (%)
ALCOOL ETHYLIQUE	CAS : 64-17-5 N° CE : 200-578-6	80
DIPROPYLENE GLYCOL	N° CAS : 25265-71-8 N° CE : 246-770-3	14
PROPYLENE GLYCOL	N° CAS : 57-55-6 N° CE : 200-338-0	0,25
AQUA	N° CAS : 7732-18-5 N° CE :231-791-2	0,25
AESCLUSUS HIPPOCASTANUM SEED EXTRACT	N° CAS : 8053-39-2 N° CE : 232-497-7	<5

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

Premiers soins général :	Dans tous les cas, si des troubles apparaissent et si les symptômes persistent, consulter un médecin
Premiers soins après inhalation :	donner de l'air frais
Premiers soins après contact avec la peau :	en règle générale, le produit n'irrite pas la peau. En cas d'irritation, laver la peau avec de l'eau savonneuse
Premiers soins après contact oculaire :	rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
Premiers soins après ingestion :	rincer la bouche

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés :Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2 Conseils aux pompiers :

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

6.1.1. Pour les non-secouristes :

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

6.1.2. Pour les secouristes :

Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Pour la rétention :Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant

Autres informations :Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé

6.4. Référence à d'autres rubriques :

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire dans les zones de manipulation

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Matériaux d'emballage indifférent.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle :

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Assurer une bonne ventilation du poste de travail

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition :

8.2.1. Contrôles techniques appropriés :

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Protection oculaire : Lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des mains : Gants de protection.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Paramètre	Valeur / Méthode d'essai / Remarques
1. État physique	Liquide
2. Couleur	jaune à orange
3. Odeur, seuil olfactif	caractéristique
4. Point de fusion/point de congélation	Pas disponible
5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et	Pas disponible

intervalle d'ébullition	
6. Inflammabilité	Pas disponible
7. Limites inférieure et supérieure d'explosion	Pas disponible
8. Point d'éclair	Pas disponible
9. Température d'auto-inflammation	Pas disponible
10. Température de décomposition	
11. pH	4 à 6
12. Viscosité cinématique	Pas disponible
13. Solubilité dans l'eau / dans d'autres solvants	Eau : entièrement miscible. Soluble dans l'alcool.
14. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Pas disponible
15. Pression de vapeur	Pas disponible
16. Densité et/ou densité relative	Pas disponible
17. Densité de vapeur relative	Pas disponible
18. Caractéristiques des particules	Non applicable

9.2. Autres informations :

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité :

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique :

Produit Inflammable à température ambiante

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter :

Éviter le contact avec une source de chaleur importante

10.5. Matières incompatibles :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 :

Pas de données disponibles sur la substance.

Données concernant le propylène glycol
Toxicité aigüe : Oral LD50 22 000 mg/kg (rat)
Dermal LD50 20 800 mg/kg (lapin)
Dermal LD50 22 500 mg/Kg (rat)

11.2. Informations sur les autres dangers :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien :

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes :

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets :

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Date de délivrance : 27/08/2025
Révisé le : 27/08/2025
Version : V1

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification :

Substance non classifiée

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU :

Substance non classifiée

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

Substance non classifiée

14.4. Groupe d'emballage

Substance non classifiée

14.5. Dangers pour l'environnement :

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
-	Polluant marin: non	-	-	-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : non applicable.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC : non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI :

Non applicable

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

15.1.1. Réglementations UE

Substance non classifiée selon le règlement 1272/2008/CE.

15.1.2. Directives nationales

Substance non classifiée selon le règlement 1272/2008/CE.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique :

Date de délivrance : 27/08/2025
Révisé le : 27/08/2025
Version : V1



Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Fiche de données de sécurité établie par :
Ceven'Arômes
100 Route du pont
30430 Saint Jean de Maruéjols et Avéjan
+33 (0)4 66 60 20 92
cevenaromes@yahoo.fr
www.cevenaromes.fr